
Nombre de membres**en exercice: 11****Présents : 11****Votants: 11****Séance du 06 décembre 2021**

L'an deux mille vingt-et-un et le six décembre l'assemblée régulièrement convoquée le 06 décembre 2021, s'est réunie sous la présidence de

Sont présents: Valérie BEAUVISAGE, Philippe DERVAUX, Christian DUCHEMIN, Pascal DUVAUCHELLE, Jérôme FONTAINE, James HECQUET, Danièle HOUDANT, Séverine LECUYER, Sylvie LOUIS, Annie TRAUILLÉ, Bruno VANDENBUSSCHE

Représentés:

Excuses:

Absents:

Secrétaire de séance: Philippe DERVAUX

La séance étant ouverte,

Approbation du procès-verbal de la dernière séance

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 25 octobre 2021.

Investissements

Le Maire informe l'assemblée que 5 radiateurs du logement 3 rue du 8 mai 1945 ont dû être remplacés par M Jean-Marc ALEXANDRE pour le montant de 1377 € TTC.

Il précise que les anciens radiateurs dataient du début des années 2000 et remercie les locataires pour la qualité d'entretien du logement.

Objet: DM 5 - Lgt 3 rue du 8 mai / radiateurs - 2021_25

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2021, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
023 (042)	Virement à la section d'investissement	1000.00	
60633	Fournitures de voirie	-1000.00	
TOTAL :		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2132	Immeubles de rapport	1000.00	
021 (040)	Virement de la section de fonctionnement		1000.00
TOTAL :		1000.00	1000.00
TOTAL :		1000.00	1000.00

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Questions diverses

- Travaux RD 108 : les travaux sont terminés provisoirement. La bande de roulement sera mise en oeuvre en 2022, avec stabilisation des accotements. Des cailloux issus de ces travaux seront livrés par la Colas, ce qui permettra la remise en état du chemin du Catelet.
- Plantations d'arbre : suite au projet discuté lors de la réunion du 25 octobre dernier, le Maire informe l'assemblée que l'Agence de l'Eau et la Fédération départementale des Chasseurs seront sollicitées pour une participation financière en complément de la possible aide de la Région.

- Pont Saint-Gervais : suite au sinistre, le Maire a rencontré les responsables de Terreos, organisateurs du transport dans le cadre de la saison betteravière, qui ont reconnu l'existence du préjudice et ont pris connaissance du devis de Monsieur GARAIN (3625 € TTC). Monsieur le Maire va confirmer aux responsables de Terreos leur responsabilité dans cette affaire.
L'arrêt des camions sur le chemin du cimetière n'a par ailleurs jamais interdit, le Maire n'ayant jamais été sollicité à cet effet.
- Traverse du Ponthieu : L'Agence Routière Départementale a transmis son intention d'engager les travaux de création de la Voie Verte en 2024 sur la portion Saint-Riquier / Conteville, à l'instar des travaux en cours sur la partie Saint-Riquier / Abbeville. Le mobilier, qui nécessite grandement d'être remplacé, ne le sera qu'à l'occasion de ces travaux. Le Maire souhaite être consulté par le Département pour la réalisation de ces travaux, la Traverse représentant une emprise de 9ha sur le territoire Coulouvillers.
- Fibre : Hanchy et Cumont, qui dépendent de la plateforme de Brailly Cornehotte, seront desservis en 2022. Coulouvillers (dépendant de la plateforme d'Ailly le Haut Clocher, devrait être desservie en 2024.
- Chapelle d'Hanchy : le Maire rappelle que sa réhabilitation fera l'objet d'une réflexion et qu'un chantier Rmiste pourrait être sollicité selon la nature des travaux à engager.
- Arbre de Noel : au vu des conditions sanitaires, le Maire propose de revoir l'organisation des festivités, initialement prévues le dimanche 19 décembre. Deux journées pourraient être organisées afin d'éviter une affluence trop importante dans la salle des fêtes, qui ne permettrait pas de respecter les distances imposées. La remise des colis pourrait avoir lieu le vendredi 17 décembre à 16h, et la distribution des jouets, le samedi 18 ou le dimanche 19 à 15h.
- Elections : à partir de 2022, un électeur inscrit dans une commune pourra obtenir une procuration à un électeur inscrit dans une autre commune.
- Déchetterie : M Duvauchelle et Mme Lécuyer informent le Maire que le refus de dépôt pour raison de bennes remplies à la déchetterie de Domqueur sont récurrents.
- Eclairage public : M Duchemin demande au Maire si une étude peut être faite pour remplacer les lampes de l'éclairage public par des LED. Le Maire répond que le coût restant à charge de la commune peut être important, et que la consommation actuelle reste très correcte, à raison de 25€ par habitant. La durée d'amortissement pourrait être très longue en cas d'installation de LED.
- Illuminations de Noel : Mme Louis demande au Maire si les décorations peuvent être renouvelées et complétées, le village étant traversé par de nombreuses personnes. Elle suggère que le Monument soit décoré d'un sapin, les guirlandes actuelles ne lui semblant pas appropriées.
- Salle des fêtes : Mme Traullé demande que soient remplacées la lunette des toilettes hommes ainsi que le verrou des toilettes femmes. Elle demande par ailleurs qu'une lumière extérieure avec minuterie soit installée.
- Points d'arrêts scolaires : M Duvauchelle informe le Maire que tous les cars s'arrêtent désormais Place du 11 novembre et précise que le zebra route d'Abbeville devra être masqué au plus vite.

La séance est levée à 19h45.